



L'ÉVOLUTION DU LAISSEZ-PASSER CULTUREL

Le programme du Laissez-passer culturel (LPC), qui existe depuis peu, a déjà attiré plus de 40 000 nouveaux Canadiens.

Comme quoi les idées les plus simples peuvent faire beaucoup de chemin...

Il y a quatre ans à peine, Mary Cone Barrie, ancienne directrice de l'École d'éducation permanente de l'Université de Toronto et épouse aujourd'hui décédée de l'animateur Andy Barrie à CBC Radio, a eu l'idée d'utiliser les trésors artistiques pour amener les nouveaux Canadiens à s'engager.

Elle en a parlé à Susan Bloch-Nevitte, alors directrice générale des affaires publiques du Musée des beaux-arts de l'Ontario (AGO), qui a aussitôt su que l'idée de Mary allait vraiment contribuer à rendre l'AGO plus accessible et à attirer un public plus varié.

Toutes deux ont commencé par mettre sur pied un programme – Citizen AGO – qui permettait aux nouveaux citoyens assermentés dans un des bureaux de citoyenneté de Toronto d'avoir gratuitement accès à l'AGO pendant un an. L'Institut pour la citoyenneté canadienne (ICC) est intervenu peu après afin de trouver des façons de donner plus d'envergure et de portée à cette idée dont la popularité était acquise.

Croyez-le ou non, rares étaient alors (et aujourd'hui encore) les programmes s'adressant aux nouveaux citoyens. Il existe bien des centaines de programmes très importants pour ceux qui viennent d'arriver au Canada, mais les personnes qui ont choisi de vivre ici ne reçoivent guère de soutien.



C'est là que le Laissez-passer culturel intervient...

Le Laissez-passer culturel favorise l'accueil des nouveaux citoyens dans les communautés culturelles du Canada. Le programme, qui a pris de l'expansion depuis son lancement en 2008, a commencé par offrir l'accès gratuit pendant un an aux six institutions que voici : Musée des beaux-arts de l'Ontario, Gardiner Museum of Ceramic Art, Collection McMichael d'art canadien, Centre des sciences de l'Ontario, Musée royal de l'Ontario et Musée du textile. Très vite, la formule a séduit et d'autres attractions se sont jointes au programme en l'espace de quelques mois.

Aujourd'hui, le programme du LPC donne gratuitement accès à plus d'un millier d'attractions partout au pays – musées, galeries, centres de découvertes, lieux et monuments historiques, et même des parcs nationaux et provinciaux du Canada. Les nouveaux citoyens peuvent utiliser leur Laissez-passer culturel partout au Canada : une personne peut très bien habiter à Toronto et visiter la Vancouver Art Gallery ou le parc national de Banff, ou encore être installée à Edmonton et aller voir le quai 21 à Halifax ou le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.

L'ICC continue à développer le programme de façon à multiplier et à diversifier les expériences culturelles.

Comme le disait fort à propos Mary, « les personnes [nouveaux citoyens canadiens] qui ont pris ce genre d'engagement méritent une récompense. Ce fut un pur bonheur de leur serrer la main et de leur offrir ce cadeau. Beaucoup viennent d'endroits dans le monde où l'on vénère les trésors artistiques et cela signifie vraiment quelque chose pour eux ».

